



SOLIDAIRES AUX FINANCES

Solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

Le 26 juin 2012

Monsieur le Président,

A l'occasion de l'an I des CHSCT dans la Fonction Publique d'Etat, Solidaires aux Finances se permet de rappeler certaines règles de fonctionnement et méthodes de travail qui devraient s'inscrire dans un programme prévisionnel déterminé en tout début d'année.

Nous dénonçons un programme de prévention élaboré au fil de l'eau, sans logique apparente et qui de fait, vampirise une grande partie de l'activité du CHSCT, ceci sans fixation de priorités en fonction des risques. Après pas moins de 3 groupes de travail depuis le 1^{er} janvier de cette année, le programme de prévention de 2012 n'est toujours pas finalisé à la fin du premier semestre. Pour preuve, le solde théorique disponible, d'un montant de 190 722,99 euros après imputation de la « réserve républicaine 2012 de (128 949 €).>>

A notre sens, il importe à chaque dépense nouvelle envisagée d'attribuer un numéro de projet unique pour un suivi aisé et efficace tout au long du cheminement du projet.

Par ailleurs, dans les nouvelles orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2012, il est fait référence de façon explicite à l'importance des lettres de mission des assistants de prévention et des médecins de prévention.

Nous nous inquiétons pour la DRFIP du Nord de la vacance d'un des deux postes d'Assistant-Conseiller Prévention, eu égard à l'importance des effectifs et au nombre de sites à gérer, (plus d'une centaine de sites).

Même inquiétude pour les Médecins Préventions sachant qu'un médecin à 100 % connaît actuellement des problèmes de santé.

La nouvelle compétence du CHSCT en matière de condition de travail se traduit réglementairement par l'obligation de soumettre à l'avis du CHSCT, certains projets modifiant notamment l'organisation du travail, c'est l'article 57 du décret de juin 2011.

A ce titre, nous réitérons avec force notre demande de visite du SIP de Lille Nord. Nous ne pouvons nous contenter d'une simple information administrative pour appréhender la réalité et toutes les conséquences de cette réforme de structure.

De la même façon, nous redemandons une visite d'une délégation du CHSCT du Centre d'Encaissement de Lille, et du Centre des Finances Publiques de Roubaix lors de la sortie des rôles Taxes d'Habitations fin septembre.

En outre, à l'occasion du précédent CHSCT nous nous interrogeons sur les actions concrètes à mettre en œuvre en matière de risques psychosociaux. Dans ce domaine, référons-nous au constat alarmant dressé dans le rapport 2011 de la psychologue mandatée par les services sociaux dont voici plusieurs extraits :

Concernant le travail - <<une surcharge de travail et l'impression de toujours agir dans l'urgence ...>>

Concernant les relations et la communication - <<une difficulté d'intégration, des relations tendues, des conflits, des mises à l'écart...>>

Concernant les encadrants - << plusieurs encadrants ont demandé à être accompagnés, leurs motifs de consultation étant, les contraintes managériales, le désarroi, le sentiment de solitude liée à la fonction...>>

Le diagnostique étant établi, que compte faire les directions pour traiter ces situations de <<mal être au travail>> et de souffrance.

Enfin, pour en terminer, nous rappelons la nécessité pour une prévention efficace, d'assurer un suivi régulier des registres Santé Sécurité au travail, (anciennement registre Hygiène et Sécurité), des rapports de l'ISST, et d'établir un lien entre le DUERP et le plan de prévention.

